

ROSEPH

Regroupement des
organismes spécialisés pour
l'emploi des personnes handicapées

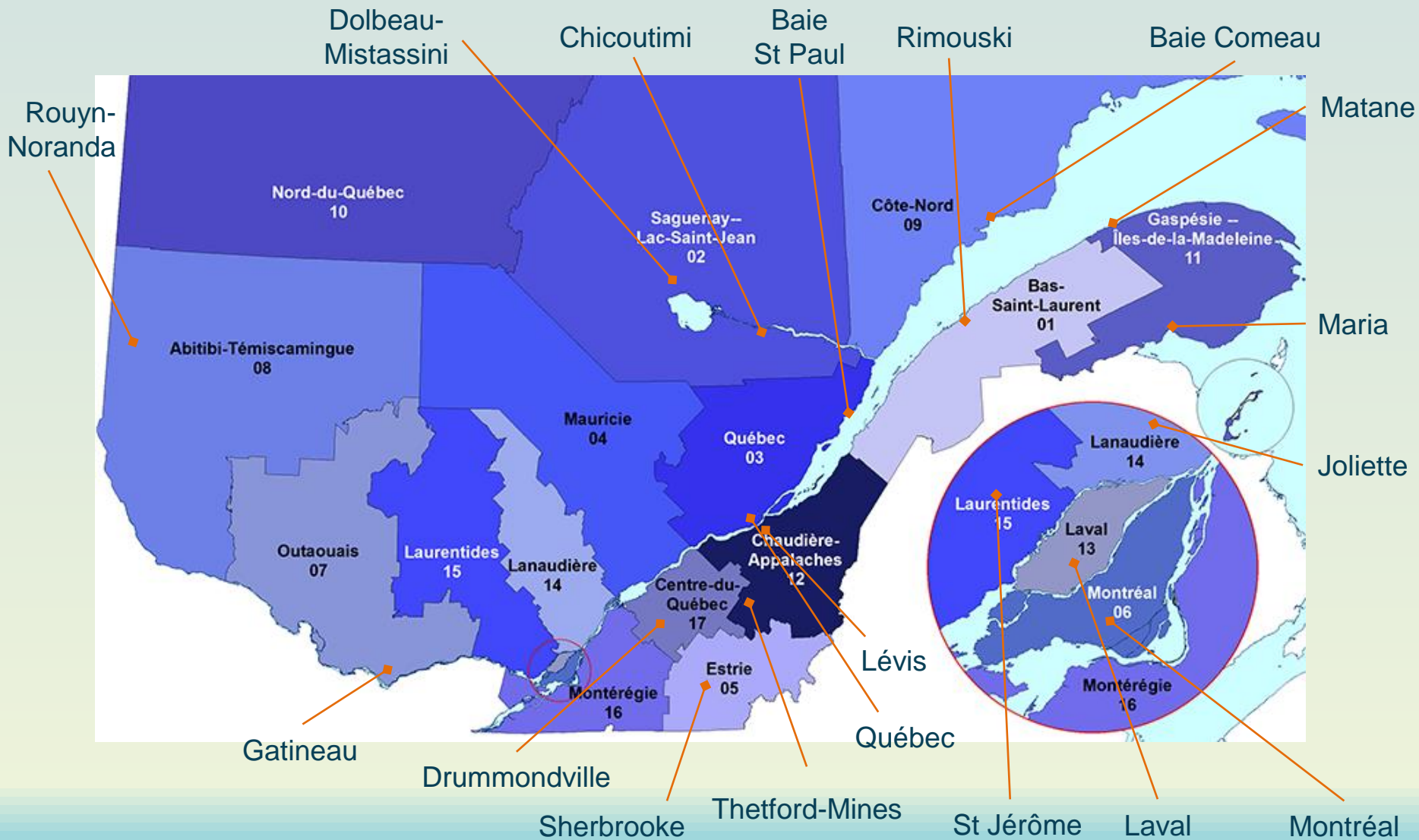
Projet pilote « agents d'intégration en emploi » Rencontre annuelle DEPPI 2 octobre 2019

ROSEPH, 1274 rue Jean Talon Est, bureau 204, Montréal (QC) H2R 1W3

Présentation du ROSEPH

- **Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH)** est une association à but non lucratif qui réunit 24 services spécialisés de main-d'œuvre au Québec, dont la mission première est de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (SSMO-PH ou SEMO).
- Ces organismes, présents dans toutes les régions du Québec, sont ancrés dans leur communauté et comptent à leur actif plus de quarante années d'expériences auprès d'une clientèle handicapée.
- Les SSMO-PH sont des ressources externes de Services-Québec et délivrent des services gratuits pour leurs clients et leurs employeurs.

Les services membres du ROSEPH



Par ses actions tant auprès des pouvoirs publics que des organismes du secteur de l'emploi et des milieux associatifs, le ROSEPH vise à :

- Favoriser le développement et la reconnaissance de l'expertise de ses membres et ce, dans un esprit de concertation avec les différents interlocuteurs concernés par l'employabilité des personnes handicapées ;
- Promouvoir un financement et une autonomie de gestion adéquate de ses membres, afin que ceux-ci assurent aux personnes handicapées de toutes les régions du Québec l'accessibilité à des services spécialisés de main-d'œuvre de qualité ;
- Encourager et soutenir le perfectionnement et le renouvellement des méthodes d'intervention des membres auprès des personnes handicapées et ce, en incitant à l'émergence de pratiques novatrices.

Les personnes accueillies dans les services d'employabilité membres du ROSEPH

Type de déficience de la clientèle admise	Année 2017-2018
Déficience du psychisme (santé mentale)	35 %
Déficience motrice et organique (physique)	22 %
Déficience intellectuelle	12 %
Trouble du spectre de l'autisme	9 %
Déficience neurologique	7 %
Déficience auditive	4 %
Déficience visuelle	2 %
Autres; difficultés langagières, etc...	9 %

Contexte du projet pilote (1)

- En 2018, 10 300 personnes handicapées ont été accompagnées :
 - ✓ 6160 pour les services d'aide à l'emploi (intégration)
 - ✓ 4140 pour le soutien structuré en emploi (maintien)
- Expertise des services spécialisés + contexte économique favorable au Québec = intégration des personnes handicapées en emploi.
- Défi = maintenir une situation d'emploi de bonne qualité qui
 - ✓ répond aux besoins des entreprises
 - ✓ est adaptée aux limitations dues au handicap
- Certaines situations nécessitent une intervention plus intensive, tant auprès de la personne handicapée que de son employeur.

Contexte du projet pilote (2)

- L'observation échelonnée sur plusieurs années, de la part des conseillers et conseillères en emploi des SSMO-PH, a montré que la clientèle desservie rencontrait régulièrement deux obstacles majeurs :
 - ✓ La difficulté d'intégrer adéquatement un emploi (apprentissage des tâches souvent plus long, relations sociales avec les collègues et les supérieurs plus complexes, attitudes et comportements inappropriés en milieu de travail ...).
 - ✓ La difficulté à se maintenir en emploi : difficulté à résoudre les conflits de façon appropriée, difficulté à surmonter les obstacles adéquatement, tendance à abandonner l'emploi aux premiers ennuis, difficulté à maintenir la motivation en emploi ...).

Projet pilote « agents d'intégration en emploi »

- Le ROSEPH souhaite développer une nouvelle offre de service, notamment auprès d'une clientèle présentant des besoins importants d'adaptation du contexte de travail.
- Le soutien aux participants se fait directement en milieu de travail par le biais d'un agent d'intégration en emploi. Il incite les employeurs à franchir le pas du recrutement.
- Le ROSEPH a pu s'appuyer sur l'expérience de certains services membres qui ont développé un service d'intégration en emploi de manière expérimentale et à la faveur de budgets spécifiques (fédéraux et provinciaux).

Projet pilote « agents d'intégration en emploi »

- Objectif : intensifier l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs employeurs (notamment celles qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle ou un problème de santé mentale).
- Moyens : embauche de 28 agents d'intégration en emploi répartis dans 20 services spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées, membres du ROSEPH et ressource au ROSEPH pour gestion du projet
- Calendrier : déploiement à compter du 1^{er} décembre 2018, pour une première expérimentation d'une année.

Projet pilote : clientèle visée

- Ce service s'adresse prioritairement aux personnes présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou des troubles de santé mentale.
- Ce service est proposé aux personnes qui intègrent un emploi ou présentent des difficultés à s'y maintenir, quelle que soit la nature du contrat (avec ou sans subvention) et quel que soit le type d'entreprise.
- La clientèle est donc constituée des travailleurs en situation de handicap et de leurs employeurs (avec l'accord de la personne).

Projet pilote : indicateurs

- Situation en septembre 2019 :
 - 26 postes d'agents d'Intégration en emploi pourvus dans 20 SSMO-PH
 - 540 clients bénéficient d'un accompagnement
 - Intervention directe et indirecte, de durée indéterminée
- Importance des indicateurs qualitatifs tels que :
 - ✓ l'amélioration de la situation au travail (pour la personne et pour son employeur)
 - ✓ la prévention d'une rupture de contrat
 - ✓ l'intégration dans une équipe
 - ✓ la reconnaissance individuelle
 - ✓ la satisfaction de l'employeur

Projet pilote : évaluation en continu

- Entente de partenariat CIRRIS/ROSEPH : projet de recherche intitulé « Le rôle des agents d'intégration auprès de trois populations prioritaires ayant des incapacités : analyse de nouvelles pratiques de soutien en emploi ». Septembre 2019/août 2020
- But de la recherche : évaluer l'implantation et l'apport d'une nouvelle offre de service par des agents d'intégration dans les Services spécialisés de main d'œuvre – personnes handicapées (SSMO-PH).
- Méthodologie : l'équipe de recherche mène des entrevues individuelles avec des travailleurs ayant des incapacités, des employeurs et un groupe focalisé avec des agents d'intégration au travail, à partir des fiches clients collectées par le ROSEPH.
- Responsable du projet de recherche : Normand Boucher, professeur associé à la Faculté de sciences sociales, Université Laval.

Projet pilote : suites du projet

- Le projet fait l'objet d'une prolongation, annoncée dans la Stratégie nationale pour l'Intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, publiée le 5 juin 2019 :
 - *Mesure 26 : Poursuivre l'implantation d'un nouveau service d'accompagnement individualisé et soutenu, sur les lieux de travail, à l'intention des personnes qui rencontrent des obstacles importants pour intégrer ou réintégrer un emploi et s'y maintenir*
- *Le MTESS poursuit l'expérimentation en renouvelant l'entente de services avec le ROSEPH.*

Questions



Contact : Laurence Marin, Directrice
lmarin@roseph.ca